



Association Pour l'Achat dans les Services Publics

Organisme de formation n° 11 7524 179 75

CNAM - PARIS

Conservatoire National des Arts et Métiers

Salle Abbé Grégoire

292, rue Saint Martin 75003 PARIS

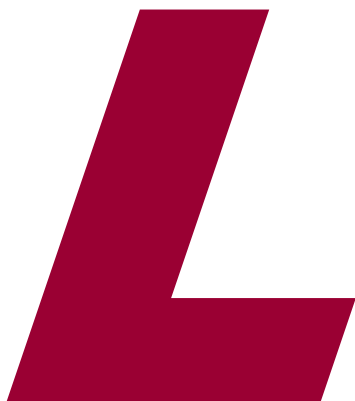
jeudi 30 et vendredi 31 mars 2006

137ème Session d'Études

en partenariat avec le Club Secteur Public sous la présidence d'Agnès Bricard

Cette session d'études s'adresse à toutes les personnes publiques ou privées concernées par le Code des marchés publics

Collectivités locales, Établissements publics, Administrations centrales et services de l'État, Acheteurs Publics, Chefs de Services marchés publics, Responsables des achats, SEM, Directeurs Juridiques, Entreprises PME-PMI, Experts Comptables, Étudiants en droit.....



**E NOUVEAU
CODE DES
MARCHÉS PUBLICS
2006**

jeudi 30 mars

8 h 45 Accueil des participants

9 h 30 Ouverture et introduction

par **Jean Marc PEYRICAL**, Président de l'APASP
Maître de Conférences à l'Université de Paris XI, Avocat à la Cour

LE CODE DES MARCHES PUBLICS 2006 : PRESENTATION

par **Jérôme GRAND D'ESNON**, Directeur des Affaires Juridiques
Ministère de l'Économie et des Finances

Discussion avec la salle
Débats

12 h 30 Déjeuner

14 h 15 Reprise des conférences

ANALYSE ET CONSEQUENCES DE LA REFORME DU CODE DES MARCHES PUBLICS 2006

1 - De la PRM au pouvoir adjudicateur :

**Quelles conséquences en termes d'organisation et de répartition des rôles ?
Comment s'adapter à ce nouveau concept ?**

▮ par **Jean Pierre GOHON**, Avocat au Barreau de Paris - ancien membre de la
MIEM (mission interministérielle d'enquêtes sur les marchés publics)

2 - Les critères de sélection et d'attribution : **comment prendre en considération les volets sociaux et environnementaux ?**

▮ par **Cécile DELATTRE**, Avocate au Barreau de Paris

3 - La définition des besoins , l'obligation de résultat et le dialogue compétitif

- **La réglementation**

▮ par **Guy JOMIN** - Administrateur de l'APASP

- **La mise en oeuvre du dialogue compétitif**

▮ Par **Didier ADDA** - Conseil en propriété industrielle et ancien acheteur public

5 - Les mesures d'accès des PME (allotissement, sélection des candidatures...) à la commande publique, quel contenu et quelle portée juridique ? Quelles conséquences pour les acheteurs publics ? Quel impact pour les PME ?

▮ par **Agnès BRICARD**, Présidente du Club « secteur public » de l'Ordre des Experts- Comptables - Présidente d'honneur du Conseil Régional d' Ile de France de l'Ordre

▮ par un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Débats

Fin de la journée vers 17 h 30

vendredi 31 mars

9 h 00 - Reprise des Conférences

L'UTILISATION DES MOYENS ELECTRONIQUES DANS LES MARCHES PUBLICS

5 - La procédure des accords-cadres : une notion similaire au « marché à bons de commande » ?

6 - La procédure du système d'acquisition dynamique (SAD) : **comment la mettre en oeuvre ? Quels sont les achats concernés ?**

7 - La dématérialisation des marchés publics : les nouveautés introduites dans le Code des Marchés Publics 2006

8 - Dans le cadre des enchères inversées, existe-t-il un moyen de pondérer les critères ?

▮ par **Antoine Pasquier Desvigne** - Directeur des Comptes - BravoSolution France

Débats

Fin de la session d'études 13 h 00